

Philippe Oulmont (dir.), *Les Voies « de Gaulle » en France. Le Général dans l'espace et la mémoire des communes, Actes de la journée d'études du 12 juin 2007, Paris, Plon, coll. « Les Cahiers de la Fondation Charles de Gaulle », n°17, 2009, 296 p.*

David Valence

Qui connaît l'odonymie ? L'étude des noms de rues reste peu pratiquée par les historiens, malgré l'invite lancée par Maurice Agulhon lors d'un colloque consacré à « Jaurès et la classe ouvrière », en novembre 1976¹. Cette branche de la toponymie s'offre pourtant au chercheur comme un outil à partir duquel étudier les « usages politiques du passé² » et les enjeux de mémoire³. La vieille méfiance de l'Université française vis-à-vis des démarches interdisciplinaires explique sans doute cette timidité. L'odonymie se situe, en effet, au point de rencontre de l'histoire, de la géographie, de la sociologie et même de l'ethnologie. L'ampleur des sources à brasser pour établir un corpus et déterminer ensuite les raisons qui poussent une assemblée municipale à préférer tel nom plutôt que tel autre acheva sans doute, dans le passé, de décourager les bonnes volontés. Cet obstacle matériel ne pouvait être levé que par une équipe de chercheurs ou par une institution disposant du personnel et des moyens qui autoriseraient une recherche systématique.

La Fondation Charles de Gaulle releva ce défi en lançant une grande enquête sur les voies de Gaulle en 2003. Après avoir obtenu de La Poste une liste des communes françaises qui possèdent une place, une avenue, un boulevard, une rue ou même une impasse de Gaulle, la fondation sise au 5 rue de Solférino (75007 Paris) adressa un questionnaire par courrier aux maires, afin de renseigner le contexte du baptême des voies en question. Qu'on se représente l'ampleur de la tâche ! 3633 communes comptent une voie de Gaulle, ce qui fait de l'homme du 18 Juin le « champion incontesté en la matière, loin devant Pasteur (3001 communes), Hugo (2258), (...) et même de grandes abstractions comme la République (2874)⁴ ». Une commune française sur dix a donc rendu hommage à de Gaulle en donnant son nom à une voie depuis la Libération. Comme le remarque Julien Toureille, Leclerc est le seul contemporain à pouvoir lui être comparé s'agissant des noms de rues, puisque la quasi-totalité des préfectures de France comptent une voie dédiée au patron de la deuxième division blindée. La Fondation Charles de Gaulle a, quant à elle, obtenu

¹ Maurice Agulhon, « Une contribution au souvenir de Jean Jaurès : les monuments en place publique », dans Madeleine Rebérioux (dir.), *Jaurès et la classe ouvrière*, Paris, Les éditions ouvrières, 1981, p. 167-182.

² Claire Andrieu, Marie-Claire Lavabre, Danielle Tartakowsky (dir.), *Les Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, vol. 1 « Politiques du passé », Aix-en-Provence, Presses de l'université de Provence, coll. « Le Temps de l'histoire », 2006.

³ Daniel Milo, « Les noms de rues », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire. La Nation*, Paris, Gallimard, Quarto, t. 2, p. 1887-1918.

⁴ Ces chiffres sont ceux qu'avance Philippe Oulmont, directeur du service recherche de la Fondation Charles de Gaulle, dans sa présentation de l'enquête, p. 11 de l'ouvrage.

une réponse d'environ 2600 cités concernées. Les informations recueillies ont alors été mises à disposition d'une équipe d'historiens. La journée d'étude du 12 juin 2007, dont les actes viennent de paraître, se voulait donc la conclusion provisoire d'une enquête originale dans son objet comme dans ses modalités.

Donner à une rue le nom du général de Gaulle ne prend évidemment pas la même signification en 2008 qu'en 1944 ou en 1958. Une chronologie fine des décisions communales distingue trois moments au cours desquels les conseils municipaux ont particulièrement tenu à rendre hommage à l'homme du 18 Juin. La première période correspond à la Libération, en particulier entre août et novembre 1944. À la fin de l'année, les autorités et, en particulier, le ministre de l'Intérieur Adrien Tixier, décident néanmoins de freiner un mouvement dont la vigueur les avait pris de court. Le général de Gaulle, qui préside le Gouvernement provisoire jusqu'au 20 janvier 1946, cherche dès lors, par la voix de ses collaborateurs et de l'administration préfectorale, à dissuader les maires et conseils municipaux de donner son nom à des voies. Le second moment où les baptêmes de rues « de Gaulle » se multiplient se situe au lendemain de la mort de l'ancien chef de l'État, entre le 10 novembre 1970 et l'automne 1971. Le centenaire de la naissance, en 1990, définit un troisième « pic » mémoriel. À l'inverse, les années où le général de Gaulle, après avoir créé le Rassemblement du peuple français (RPF) en 1947, s'oppose très violemment à la IV^e République, marquent un véritable « creux ». La procédure d'approbation par le ministre de l'Intérieur est, de fait, maintenue pour les hommages publics jusqu'en 1968, et les édiles – à l'exception parfois de maires gaullistes élus à la faveur des élections d'octobre 1947 – ne souhaitent pas, à cette époque, que la décision de créer une voie « de Gaulle » puisse être interprétée comme un signe d'hostilité au régime de la IV^e République. Certains vont même jusqu'à débaptiser des voies de Gaulle à la fin des années 1940, comme le maire de Fort-de-France, Aimé Césaire.

À partir de la fin des années 1970, le nom « de Gaulle » se dépouille peu à peu de sa dimension politique. L'homme disparu, les municipalités soucieuses de saluer sa mémoire, sans souscrire à l'action conduite entre 1958 et 1969, peuvent adopter des stratégies subtiles, qu'il s'agisse d'inclure son nom dans un vaste programme de baptême des rues ou de veiller à ce que les patronymes des héros de la Résistance intérieure équilibrent le chef de la France Libre dans l'ordre viaire. L'analyse des délibérations municipales révèle en outre que c'est avant tout l'homme du 18 Juin que les communes entendent célébrer jusqu'à aujourd'hui. Comme l'observe Philippe Oulmont, l'odonymie fait ici écho au sentiment de la population : « En 1995, un sondage du *Monde* montrait que les Français voyaient en de Gaulle, pour deux tiers, le résistant, contre moins d'un tiers le fondateur de la République⁵ ». L'analyse des cérémonies d'inauguration des voies de Gaulle conduit Robert Frank à un constat voisin. Il observe, en effet, qu'après la mort du général de Gaulle, nombre d'inaugurations eurent lieu un 18 Juin, alors que cette date était « longtemps restée une date militante gaulliste plus que gaullienne⁶ ». Il serait pourtant abusif d'en conclure que le personnage de Charles de Gaulle est désormais réduit, dans la mémoire nationale, au seul général des années sombres.

⁵ P. 45.

⁶ P. 50.

Le point de vue odonymique offre donc un aperçu très neuf sur la mémoire gaullienne. Les données recueillies par la Fondation Charles de Gaulle permettent de faire la part de la mémoire officielle et des traditions politiques régionales dans le choix de nommer « de Gaulle » une voie publique. En banlieue rouge, c'est-à-dire dans ces communes de l'ancien département de la Seine où les communistes dominent la vie politique pendant la seconde moitié du XX^e siècle, Danielle Tartakowsky remarque que les voies de Gaulle, quand elles existent, ont souvent été inaugurées de manière tardive. L'apaisement du regard communiste sur le personnage de Gaulle s'y amorce dans les années 1970, au moment où des maires PCF cherchent à utiliser la mémoire résistante contre le président Giscard d'Estaing qui a ôté au 8 Mai tout caractère de commémoration officielle. Dans un Sud-ouest globalement peu favorable au gaullisme politique⁷, les voies de Gaulle sont, aujourd'hui encore, moins nombreuses que la moyenne nationale, ainsi que l'explique Bernard Lachaise.

Qu'une région soit demeurée rétive au gaullisme politique ne préjuge pourtant pas de la place réservée au général de Gaulle dans sa trame viaire. Un quart des communes provençales posséderaient, de nos jours, une voie de Gaulle, alors que la région est longtemps restée une terre de mission pour les gaullistes, comme l'écrit Jean-Marie Guillon. La tradition « rouge » du Haut Var ainsi que le poids démographique – et donc électoral – des rapatriés laisseraient penser à une moindre représentation de De Gaulle dans les noms des voies. Les réticences d'une droite « qui n'oublie pas le "bradeur" de l'Algérie » ne tombent, en effet, qu'à partir des années 1980, au moment, du reste, où certaines municipalités de gauche tentent une « captation (...) de la symbolique gaulliste⁸ » contre des modérés qui passent des accords électoraux avec le Front national ou en éprouvent la tentation. Jean-Marie Guillon explique, dès lors, l'« hommage massif » de la Provence au général de Gaulle par l'urbanisation rapide à laquelle la région a dû faire face depuis la fin des années 1960. Les édiles y ont, comme en banlieue parisienne, baptisé des centaines de rues qui n'existaient pas avant la mort du général de Gaulle : or, il est plus facile de donner un nom à une voie que d'en changer !

Les éclairages régionaux qu'apportent également François Igersheim pour l'Alsace ou Gérard Boëldieu pour la Sarthe confirment l'intérêt de l'odonymie. À la fois « signe révélateur de mémoire » et « facteur de mémoire », comme l'écrit Robert Frank, le nom des rues permet aussi de saisir les « enjeux de mémoire » dans toute leur complexité. La Normandie, terre martyre de la Libération et bastion de ce gaullisme politique dont David Bellamy est un des meilleurs spécialistes, a certes offert au général de Gaulle un hommage viaire exceptionnel depuis 1944 : on s'y serait attendu. Mais Frédéric Schwindt, qui consacre sa communication aux voies « de Gaulle » en Lorraine, juge, pour sa part, que l'homme du 18 Juin « s'[y]est inséré (...) au sein de tout un système de mémoire propre aux Bastions de l'Est » et que sa figure s'y trouve désormais diluée « au sein d'un ensemble commémoratif plus vaste⁹ ». C'est poser, sans le dire, la question du rapport entre l'« odonymie vécue » et l'« odonymie

⁷ Bernard Lachaise, *Le Gaullisme dans le Sud-ouest au temps du RPF*, Talence, Fédération historique du Sud-Ouest, Maison de l'archéologie, Université de Bordeaux III, 1997.

⁸ Jean-Marie Guillon, « De Gaulle en Provence : l'hommage massif d'une région rétive au gaullisme », p. 123-133 et citation p. 129.

⁹ P. 214.

décrétée¹⁰» qu'évoque Guy Marival à la fin de son texte sur « De Gaulle dans l'espace communal ».

Un exemple de ce décalage entre un « nom » officiel et ses usages populaires nous est offert par Philippe Nivet dans sa très belle communication sur l'« attribution contestée du nom “Charles de Gaulle” à la place de l'Étoile, à Paris¹¹». Les habitants de la capitale, en parlant plus volontiers, aujourd'hui encore, de la place de l'Étoile que de la place Charles de Gaulle, semblent, en effet, donner raison à la gauche, aux centristes et à cette droite anti-gaulliste qui s'opposèrent au changement de nom de ce haut lieu de la mémoire combattante en novembre-décembre 1970. À ceux qui oublient qu'une partie de la droite et de l'extrême-droite française fut longtemps anti-gaullistes¹², Philippe Nivet rappelle que la polémique sur l'opportunité de rebaptiser la place de l'Étoile fut ouverte par des élus conservateurs.

On referme l'ouvrage consacré aux « voies “de Gaulle” en France » avec l'envie de saluer un travail pionnier qui aurait sa place dans toutes les bonnes bibliothèques d'histoire politique. Souhaitons que ce numéro 17 des *Cahiers de la Fondation Charles de Gaulle* connaisse une large diffusion.

¹⁰ P. 63.

¹¹ P. 83-104.

¹² Au second tour de l'élection présidentielle de décembre 1965, Jean-Louis Tixier-Vignancour appela, par exemple, à voter en faveur de François Mitterrand. Sur la question des rapports entre droite et extrême-droite en France, voir Mathias Bernard, *La Guerre des droites : droite et extrême-droite en France de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2007.